



BUREAU DE SURVEILLANCE DU CINÉMA  
FICHE D'EXAMEN

4 ✓

TOUTS ( ) 114 ( ) 118 ( ) 119 ( ) 120 ( ) 121 ( ) 122 ( ) 123 ( ) 124 ( ) 125 ( ) 126 ( ) 127 ( ) 128 ( ) 129 ( ) 130 ( ) 131 ( ) 132 ( ) 133 ( ) 134 ( ) 135 ( ) 136 ( ) 137 ( ) 138 ( ) 139 ( ) 140 ( ) 141 ( ) 142 ( ) 143 ( ) 144 ( ) 145 ( ) 146 ( ) 147 ( ) 148 ( ) 149 ( ) 150 ( ) 151 ( ) 152 ( ) 153 ( ) 154 ( ) 155 ( ) 156 ( ) 157 ( ) 158 ( ) 159 ( ) 160 ( ) 161 ( ) 162 ( ) 163 ( ) 164 ( ) 165 ( ) 166 ( ) 167 ( ) 168 ( ) 169 ( ) 170 ( ) 171 ( ) 172 ( ) 173 ( ) 174 ( ) 175 ( ) 176 ( ) 177 ( ) 178 ( ) 179 ( ) 180 ( ) 181 ( ) 182 ( ) 183 ( ) 184 ( ) 185 ( ) 186 ( ) 187 ( ) 188 ( ) 189 ( ) 190 ( ) 191 ( ) 192 ( ) 193 ( ) 194 ( ) 195 ( ) 196 ( ) 197 ( ) 198 ( ) 199 ( ) 200 ( )

OR: 273408-2

M-T-T-N-M-D

TITRE (écran) : NIGHT TRAIN TO TERROR

V.O.

format : 70 ( ) 35 (X) 16 ( ) vidéo-cassette ( ) n/b ( ) c (X)

nationalité et année : USA 85

production : JAY SCHLOSSEBERG - COHEN

réalisation : John CARR ET AL.

interprétation : John Phillip LAW, Cameron MITCHELL,  
Marc LAURENCE

*Titre angl au début, gén angl. à la fin (H)*

langue	anglais	V. antérieure	
s.t.		métrage	
1ère instance	(X)	langue	
révision	( )	s.t.	
v. modifiée	( )	cat	
		date visa	

M  
E  
T  
R  
A  
G  
E

Ver: 8326' / 2551 / 93'

VAR documentation 93'  
SUE 89'

DATE D'EXAMEN 86-04-10

D  
O  
C  
U  
M  
E  
N  
T  
A  
T  
I  
O  
N  
D  
I  
S  
T  
R  
I  
B  
U  
T  
E  
U  
R  
V  
I  
D  
E  
O  
V  
I  
S  
I  
O  
N  
M  
T  
L

amis	cin	f&l	pos	tim
box	scr	hr	rcin	tic
cdf	fb	lj	scc	var 29-5/85
cf	ff	mppd	s&s	
ci	fl	nyt	tdf	

b.c. <i>Rev</i> 06.86	alb	sas	man	ont <i>Not Appr.</i> 03.86	n.b.	n.s.		
ail	aus	fra	g.b.	ita	sue 15 ans (c) 02 86	mpaa R 85	gen	
kfd			mfb	ccc		nco	ocs	

E  
X  
A  
M  
E  
N

VI:	AG	PS	JJT	GD	ED	FA
VR:	AG	PS	JJT	GD	ED	FA
VS:	AG	PS	JJT	GD	ED	FA (FU)

PRÉSIDENT DU JURY  
*Jean-Pierre Collet*  
DATE: 86-04-10  
CATÉGORIE: 18 ANS

P  
U  
B  
L  
I  
C  
I  
T  
É

F.A. soumis le _____	refusé _____	accepté _____	par _____
F.A. soumis le _____	refusé _____	accepté _____	par _____
Pub. journaux soumise le _____	refusée _____	acceptée _____	par _____
Nouv. pub. soumise le _____	refusée _____	acceptée _____	par _____
Nouv. pub. soumise le _____	refusée _____	acceptée _____	par _____
Nouv. pub. soumise le _____	refusée _____	acceptée _____	par _____
Affiche soumise le _____	refusée _____	acceptée _____	par _____
Nouv. aff. soumise le _____	refusée _____	acceptée _____	par _____
Nouv. aff. soumise le _____	refusée _____	acceptée _____	par _____
Photos soumise le _____	refusées _____	acceptées _____	par _____

Version ..... du film .....  
visé le ..... dans la catégorie ..... sous le no .....

TITRE : NIGHT TRAIN TO TERROR

*Chouvalet*  
PS 86.04.16

## A L'USAGE DES MEMBRES DU BUREAU

### NIGHT TRAIN TO TERROR

GENRE: Epouvante

#### SYNOPSIS:

Sur un train en route pour l'au-delà, Dieu et Satan se disputent les âmes d'humains dont la vie ne fut pas toujours exemplaire. On étudie d'abord le cas de Harry Billings qui, enfermé dans un sanatorium à la suite d'un accident de voiture où sa jeune femme a trouvé la mort, est utilisé par des médecins déments pour attirer des jeunes femmes que l'on tue et dépèce afin d'expédier leurs membres et organes à des écoles de médecine. Vient ensuite l'histoire de Gretta Connors, une vedette de films porno. L'apercevant à l'écran, un jeune homme en tombe amoureux et accepte, pour la rejoindre, de faire partie d'un club de la mort où les membres jouent à mettre leur vie en jeu dans des épreuves meurtrières. Puis, on nous présente le cas de James Hansen, prix Nobel de littérature, qui vient d'écrire un livre prouvant que Dieu et le surnaturel n'existent pas. Un policier est entretemps sur la trace d'un certain Olivier, reconnu par un vieux juif comme un ancien nazi. Olivier est un être énigmatique qui semble immortel. Contacté par celui-ci, qui est en fait un envoyé de Satan, Hansen refuse de le croire, ce qui cause sa perte. La femme de Hansen, croyant faire oeuvre mystique inspirée, tentera en vain d'éliminer Olivier en lui arrachant le coeur.

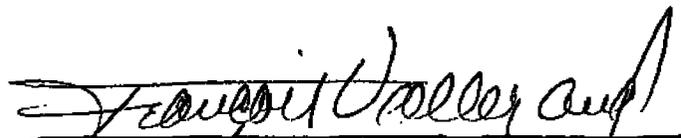
#### JUSTIFICATION:

Cet imbuvable spectacle, constitué de trois histoires concoctées à partir d'images de longs-métrages non terminés, contient de fortes doses de violence explicite quasi insoutenables. Le sadisme de certaines scènes où l'on découpe avec plaisir membres, têtes, où l'on accumule les monstres (de qualité inégale et souvent fort discutable) et les situations de tension pleines d'effets-chocs classent ce film dans la catégorie la plus restrictive. Le jury n'a pas hésité à prendre sa décision, comparant ce film à CREEPSHOW et autres FRIDAY THE 13TH. L'accumulation complaisante de scènes morbides aux détails explicites est en effet de nature à troubler de très jeunes spectateurs.

CLASSEMENT:

18 ANS

François Vallerand



SIGNATURE

(SG)